

# Domaines et public

## Les étudiants et la Révolution

Les manifestations d'étudiants sont nombreuses, diverses, internationales ou locales, politiques ou pédagogiques. Comment en parler sans préciser la longitude et la latitude, sans dire s'il s'agit pour eux d'améliorer les cours « ex cathedra », les bibliographies comparées, les méthodes actives des séminaires ou si l'enjeu est la Révolution ?

Choisissons de préférence les « révolutionnaires ». Quelques remarques brèves, thèmes de réflexion plus qu'affirmations.

Le caractère spectaculaire de certaines manifestations n'est pas le fait du seul tempérament de ceux qui descendent dans la rue. Il s'explique par la portée que la presse donne aux manifestations bruyantes. Un exemple local et non étudiant, qui nous avait frappé au moment où nous lancions D.P. C'était au plus fort de l'immigration des travailleurs étrangers. Dans l'impossibilité de se loger, ils tombaient à la merci d'usuriers. Il y avait eu des protestations peu efficaces, jusqu'au jour où la F.O.B.B. organisa des charivaris sous les fenêtres des exploités. Reportages de presse. Du coup, les autorités intervenaient avec énergie. L'action directe avait eu plus d'effet que trois motions parlementaires.

Il est clair que la leçon a été administrée et comprise partout, les étudiants en font la preuve.

Les mécanismes politiques sont lourds, il est plus simple d'organiser un chahut public et de convoquer les photographes. Les limites de l'exercice sont que l'actualité chasse l'actualité, il faut donc tenir un rythme, pratiquer une escalade. Ce n'est guère possible si la situation n'est pas révolutionnaire, et nous pensons qu'elle ne l'est pas. Toutefois, il faut constater qu'un régime est en défaut, quand il commence à créer une disproportion entre l'action par le jeu des institutions politiques et l'action directe.

Les étudiants ne constituent pas une classe au sens marxiste du terme. Et les marxisants parmi eux attendent toujours du réveil des masses la prise du pou-

voir. Qu'est-ce donc qui les caractérise ? Leur disponibilité : ils ne subissent pas la contrainte d'un métier, ils ne sont pas « exploités » ; leur révolte n'est donc pas le dépassement d'une condition humiliante, aliénante, au contraire, ils tirent de leur non-intégration à la vie professionnelle une liberté d'esprit qui permet la contestation. Et puis aussi, dans la mesure où les meilleurs d'entre eux prennent au sérieux la culture, ils doivent souffrir du décalage entre les vertus exaltées et les vertus incarnées. Ce n'est pas nouveau. Ce décalage fut mille fois ressenti en termes religieux ou artistiques ou littéraires. Il peut l'être en termes politiques.

Mais la disponibilité ne crée pas de conditions révolutionnaires. En revanche, elle favorise le révolutionnarisme. Pour que les manifestations d'étudiants débouchent sur une transformation de la société, il faut qu'elles soient portées par un courant populaire et comprises par la nation. Tel fut le cas (tel sera le cas) dans les pays totalitaires, quand était agité le drapeau de la liberté. 1968 à Prague comme 1848 à Paris. Mais faute d'un appui populaire, on risque de voir ailleurs l'agitation étudiante susciter dans la population, convaincue que l'université coûte très cher, des réactions d'hostilité fort dommageables. La surenchère gratuite dans la violence risque de réveiller les masses, mais en sens contraire, dans une « praxis » antiintellectuelle.

En fait le problème majeur d'aujourd'hui est celui du passage du quantitatif au qualitatif. Or ce problème les politiciens ne le dominent pas. Ils savent créer des routes, construire des écoles, organiser une assurance sociale. Ils ne savent pas définir le contenu de l'enseignement, orienter la recherche, échapper au mécanisme de la société de consommation. Les manifestations d'étudiants révèlent opportunément des problèmes qualitatifs. Mais ils ne se résolvent pas en schémas de barricades, ni à la une des journaux, ni en phraséologie révolutionnariste.

## Secteur public, secteur privé

« Le Mois économique et financier » de la S.B.S. de février 1968 a publié une analyse de la mise à contribution du marché des capitaux suisses en 1967<sup>1</sup>. En ne tenant pas compte des conversions d'emprunt, la ponction a été de 3665 millions. Il y a de l'argent en Suisse. Mais qui en a besoin, qui emprunte ? Deux chiffres sont à mettre en regard :

emprunts des industries : 6 millions (en 1966 : 78) ;

emprunts des Cantons : 542 millions (en 1966 : 98).

Comme l'investissement n'a pas été suspendu d'un

coup dans l'industrie, même s'il a ralenti fortement, l'interprétation est la suivante.

Les Cantons placés devant les tâches d'équipement formidables sont acculés à l'endettement. Les industries jouissent, elles, d'une capacité d'autofinancement quasi totale ou procèdent à des augmentations de leur capital social.

Mais la disproportion est choquante : une fiscalité généreuse (même les milieux patronaux ne le contestent pas) assure l'indépendance financière des entreprises et la dépendance (par exemple devant ceux qui tiennent le marché financier) des pouvoirs publics. Politique des caisses pleines et politique des caisses vides.

<sup>1</sup> A relever, mystère des statistiques, que les chiffres de la S.B.S. divergent passablement de ceux du Bureau officiel de statistiques. A qui se fier ?

## Le marché suisse de l'or

A plusieurs reprises, nous avons signalé que Zürich était la plaque tournante du marché de l'or. Mais tant que dura le pool de l'or, Zürich ne fut qu'un intermédiaire. Le fournisseur était Londres. Londres bénéficiait d'une séculaire expérience; d'autre part, c'est Londres que ravitaillait en or l'Afrique du Sud.

Le marché londonien a été fermé en mars. Les candidats se sont bousculés pour détourner, à leur profit, le marché de l'or. Dans cette compétition, Zürich semble avoir battu Paris. Les banques suisses, premier intermédiaire mondial, jouissaient d'un avantage certain. Zürich est devenue la première bourse de l'or en trafic direct. Mieux, l'Afrique du Sud vient d'annoncer qu'elle suspendait ses ventes au marché officiel, à 35 dollars l'once. Les contrats traditionnels avec Londres sont ainsi rompus. Zürich pourra, fort des bonnes relations que la Suisse entretient, comme

on le sait, avec l'Afrique du Sud, passer accord avec Prétoria.

C'est un succès dont s'enorgueillissent les banques suisses. En fait, le marché de l'or n'est pas semblable à celui des monnaies en or. S'il se développe, en période de crise, il remet en cause la valeur des monnaies. Avons-nous intérêt à ce que notre pays soit, non plus comme intermédiaire, mais de première main, le centre de la spéculation ?

Au lieu de préparer par accord international l'abolition de tout marché privé de l'or, de couper court à toute spéculation, condition indispensable de mesure d'assainissement monétaire, les banques suisses ne songent qu'à tirer profit des circonstances. Leur réussite est brillante, mais elle ne sert pas la nation.

Bi-mensuel romand  
N° 91 18 avril 1968 Cinquième année

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro  
ont collaboré :

Jean-Claude Favez

Henri Galland

André Gavillet

Jean-Jacques Leu

Marx Lévy

Jacques Morier-Genoud

# La politique du Fonds national remise en question par le nouveau président du Conseil de la recherche. Selon quels critères ?

## I. Recherche scientifique et mythologie

Un article, c'est une pierre dans l'eau. Il fait des ronds. Il y a quelque temps nous avons consacré quelques lignes, brèves, un bibus, à la sortie du dernier rapport du Fonds national de la recherche scientifique. Nous disions : ce rapport, nous le dépouillons en cherchant quels sont les travaux subventionnés de recherche sur la pédagogie et l'utilisation des compétences; il y en a fort peu; nous les citons; conclusion : une des faiblesses fondamentales du Fonds, c'est qu'il ne peut stimuler la recherche dans des domaines essentiels, car il n'a pas de politique propre (M. Jöhr, président de la section des sciences humaines du Fonds national, déplore aussi que les bourses pour la pédagogie aillent presque exclusivement à la publication, en soi utile d'ailleurs, des œuvres de Pestalozzi !).

Donc ce bibus avait fait deux ronds dans l'eau. Un professeur, ingénieur, qui a des responsabilités dans les institutions du Fonds, nous avait écrit. Ne liquidez pas en trois lignes une telle question ! Il y a en tout cas une amorce d'une politique du Fonds. Et il donnait pour exemple la création à Lausanne du Centre de recherches en physique des plasmas (vingt collaborateurs universitaires, trente aides techniques). Mais un autre professeur nous encourageait d'une lettre : Vous avez raison; poussez plus loin. C'est ainsi que s'est ébauchée une réflexion sur la recherche. Rapidement, sans même que nous le voulions, ce mot, vague, prestigieux, mais en fin de compte équivoque, a été le centre de rencontres contradictoires.

Dans une mise en scène sommaire, il faut présenter la distribution : trois personnages (toute ressemblance, comme on dit dans les romans, avec des personnes existantes serait sans fondement).

### Le chercheur

Son travail était le sujet de conversations, souvent reprises, amicales. La science (biologie ou physique ou géologie) est devenue mystérieuse même pour qui n'a pas la prétention d'en comprendre les cheminement, les démonstrations, les résultats, mais simplement la méthode. Comment travaille un chercheur ?

La description ne correspondait pas à l'image d'Épinal, au sorcier devant ses éprouvettes, au « suprême savant » sur la voie qui conduit au prix Nobel. Les incertitudes sur le parti choisi, sur la méthode, les difficultés de la mise au point des instruments, les risques d'échec ou plutôt d'impasse, tel était le langage. Le chercheur, ce n'est pas l'homme qui toute la journée crie « Eurêka ». Et même quand il trouve, ce n'est qu'une pierre minuscule d'une mosaïque infinie.

L'image était celle d'une immense patience, de quelque chose d'artisanal encore, même lorsque l'appareillage est coûteux, un domaine où l'idée dite géniale, l'invention, est peu de chose en comparaison de la vérification et de l'imagination minutieuse qu'elle suppose.

Mais pour ceux d'entre nous qui ne s'étaient exercés qu'à des recherches traditionnelles, nous étions en présence d'un monde inconnu. On parle toujours de l'unité de la recherche qui marie les sciences humaines aux sciences physiques ou naturelles. C'est une belle formule trompeuse, car les vases ne sont pas communicants.

### A l'opposé

S'il y a celui qui fait de la recherche, il y a celui qui a le mot recherche à la bouche. C'est un mot-mode; un concept-gadget. Ne portez plus un Rasurel, soyez opérationnel. Ne dansez plus la valse anglaise, mais l'informatique. Ne cogitez plus, mais « computez ». Ne vous demandez pas tout bonnement : « A quoi ça

sert ? », mais, avant de rien entreprendre, interrogez-vous, selon un schéma mis au point par la NASA ou la Rand Corporation, sur la finalité de vos actes !

Ce langage prétentieux qui n'est pas celui des chercheurs sévit dans des secteurs marginaux. Dans les professions en contact avec une clientèle (architecture, gestion d'entreprise, politique, publicité...) il permet de séduire des gogos. Dans des domaines plus artistiques, il justifie un certain nombre de révoltes assises. Il est ainsi des peintres, des hommes de lettres, des poètes qui décident qu'il faut repenser et la peinture et la littérature et la poésie. Leurs prédécesseurs, ceux qui se sont imposés du moins, quand ils créaient, refaisaient, par leur œuvre, peinture ou poésie. Mais aujourd'hui il s'agit plus de chercher que de créer. C'est commode pour qui n'a pas d'idées; il ne pense pas, il « repense » : il cherche ! Du même coup, il fait appel au mécénat public.

### Quelle critique ?

Quand les cartes sont ainsi brouillées, est-il possible de tenir un rôle critique ? Les difficultés sont multiples. Tout d'abord, la recherche n'intéresse que médiocrement l'opinion publique; ou sinon elle aime à se laisser séduire plus par la mythologie de la recherche que par sa réalité. Elle a le goût des hommes en blanc, et de même que les médecins portent blouse blanche, les savants revêtent cet uniforme d'une moderne prêtrise (que doivent passer les visiteurs profanes quand ils désirent pénétrer dans les sanctuaires).

Or ceux qui sont initiés un peu sont souvent intéressés à la recherche sous une forme ou sous une autre. Leurs remarques en sont rendues prudentes du moins en public, ou s'ils passent outre, on tente, c'est un aspect assez détestable du système, de les disqualifier : ils seraient des aigris, d'anciens quémandeurs rebutés.

La critique remarque deux choses. La mythologie de la recherche risque, fâcheusement, de déprécier les métiers. Et c'est fort important dans les sciences humaines appliquées (médecine, architecture, etc...). Le métier, c'est d'abord l'acquisition de techniques précises et leur application; certes, il appelle la recherche et le renouvellement, mais comme un prolongement de l'expérience; il exige plus une recherche expérimentale qu'une recherche fondamentale. Mais surtout la mythologie de la recherche crée le confusionnisme. Des chercheurs, il y en avait avant la conquête de l'espace : c'était des hommes de cabinet et des hommes de laboratoire, des érudits (ce titre se portait sans honte); des compilateurs; des hommes spécialisés dans les recensements, etc. Tels ils sont toujours. Mais la mythologie en fait, quel que soit leur travail, des quasi cosmonautes. La science s'accélère, dit-on, elle est devenue par ses applications pratiques le moteur de l'économie, la clé de l'indépendance nationale, la forme aiguë de la concurrence internationale. L'heure est aux défis. Les découvertes se font contre la montre. On les protège de l'espionnage mieux que des secrets militaires. Les cerveaux sont en état de mobilisation permanente pour le salut de la patrie et du monde.

Dans ce climat d'émulation scientifico-économico-belliste, la mythologie reporte sur chacun des chercheurs, homme de cabinet ou de laboratoire, le prestige du guerrier. Laissons l'aspect sonnez-clairons, plus ridicule que le cocardisme des clercs lors de la guerre 14-18, mais cette manière de crier partout que nous sommes en retard, cette course à la lune ou à sa lune pour y être le premier dégage une sorte d'excitation à la fois énervante, débilitante et dénaturante.

Comment à la fois faciliter la recherche et la science et détruire la mythologie ? Autrement dit, y a-t-il une critique scientifique possible ?

Ce problème, il faut le poser en termes suisses à partir du rôle que joue le Fonds national.

## II. Les quinze premières années de Muraltiennes

L'aide à la recherche, systématique, pensée, date du début du siècle, en Europe. On se réfère en général à l'exemple allemand. Il mérite une brève présentation, car il fut un modèle d'une certaine politique de la recherche.

### La fondation Max Planck ou Kaiser Wilhelm

Elle fut créée en 1910 déjà, sous l'impulsion non d'un savant, mais d'un théologien, von Harnack, sous la dénomination belle époque de Kaiser Wilhelm Gesellschaft<sup>1</sup> et donna à la science allemande un rayonnement exceptionnel (Planck, Hahn, Einstein).

La Kaiser Wilhelm Gesellschaft obéissait donc à une philosophie de la recherche, pour laquelle il est de bon ton de se référer à Humboldt (mais Humboldt ne rêvait que de Jardin des Plantes, d'Observatoire, de Bibliothèque royale, et non d'instituts de physique théorique, de biochimie).

Deux principes :

- Le savant est libéré de toute contrainte de l'administration, de toute obligation d'enseigner, pour qu'il puisse créer dans « la solitude et la liberté ».
- Le modèle d'organisation est hiérarchique. Le savant, le grand patron, est entouré de conseillers privés.

C'était en Allemagne, sous Guillaume II.

En Suisse, ce fut beaucoup plus tardif (1952) et plus empirique.

### Un 1<sup>er</sup> août

Depuis 1944, la Confédération consacrait un million à la recherche, qui était distrait des crédits destinés à « la Fondation pour la création de possibilités de travail »<sup>2</sup>. Donc en 1952, pour donner quelque solennité à cette naissance tardive, on baptisa le 1<sup>er</sup> août, dans la salle du Conseil des États.

On s'était aperçu que l'École polytechnique et les Universités cantonales ne suffisaient plus pour promouvoir la recherche : locaux insuffisants, appareillage médiocre. Il n'aurait pu être question, à l'époque, que la Confédération subventionnât directement les universités. On agit donc prudemment, par le canal d'une fondation privée; en fait, on voulait d'abord faciliter le travail universitaire, lui accorder comme une « rallonge ».

Aujourd'hui encore, même si les subventions fédérales ont passé de 2 millions (1952) à 55 millions (1968), le Fonds porte la marque de ses origines.

### Aide sélective

Le Fonds national ne s'est pas donné pour but d'organiser la recherche, ni de l'orienter. La politique est celle de l'encouragement. Il attend que, dans les universités, une demande se manifeste. Elle émanera donc des professeurs eux-mêmes, qu'il s'agisse de leurs propres travaux ou de recherches placées sous leur patronage. Les demandes sont ensuite examinées, puis financées. C'est là le travail d'un Conseil national de la recherche, composé de professeurs d'université, qui travaillent en sous-commissions. L'une s'occupe des sciences humaines; une deuxième, des sciences naturelles exactes; une troisième, de la biologie et de la médecine.

Un conseil de fondation ratifie les crédits particulièrement importants.

<sup>1</sup> Après la dernière guerre, elle fut dédouanée par Max Planck qui, en 1945, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, accepta d'en reprendre la direction. Elle porte aujourd'hui son nom. Signe des changements des valeurs contemporaines : son actuel président, Adolf Butenandt, connu pour ses travaux sur les hormones sexuelles, siège à Munich, au Palais Royal, dans le bureau même de Louis II de Bavière.

<sup>2</sup> D'après « Communications » N° 4, octobre 1967, édité par le Fonds.

De surcroît, dans chaque université et dans quelques institutions nationales, des bourses de faible montant encouragent des chercheurs débutants. Quelques professeurs enfin émargent au Fonds qui aimerait leur permettre de se consacrer librement à leurs travaux. En fait, ils sont, comme leurs collègues, absorbés par l'enseignement.

En quinze ans, les branches gourmandes ont été la physique (75,4 millions), la médecine (43,3), la biologie (27) et la chimie (25,8). Mais en fait les chercheurs en sciences humaines ne sont pas négligés. Soucieux de maintenir un certain équilibre, on a retenu souvent leurs requêtes; sans l'entraînement des sciences naturelles, jamais ils n'auraient pu y prétendre dans la même mesure.

Pour l'essentiel, le Fonds a donc été jusqu'ici un organisme de subventionnements au profit de la recherche universitaire et géré par les universitaires eux-mêmes, à la fois juges et partie.

### Qualités

Au nombre des qualités de ce système empirique, il faut énumérer :

- une gestion sans lourdeur administrative. Les frais du Fonds suisse défont toute comparaison internationale; une fois de plus, on a fait jouer le système des milices; il ne peut fonctionner sans des dévouements importants;
- l'institution existait; elle a permis à la recherche de démarrer, notamment dans les cantons romands qui n'auraient jamais pu en supporter les frais. Ainsi des travaux non négligeables furent assurés d'un financement.

- le système eut, si l'on peut dire, les qualités de ses défauts : étrié certainement, il échappa au moins à la mythologie de la recherche. Dans son chant du cygne, M. de Muralt faisait en ces termes l'éloge de la pauvreté :

« Dans les grandes réunions internationales et régionales, on fait trop souvent étalage de chiffres impressionnants destinés à faire valoir la générosité de telle ou telle nation envers la recherche scientifique; il en résulte une véritable compétition, entraînant des comparaisons entre les sommes attribuées à la recherche et au développement, exprimées en proportion du produit social ou de la population. Ces chiffres, petits ou grands, suscitent des sentiments de jalousie ou de commisération entré pays de niveau comparable. Que tout cela est éloigné des vœux réels de véritables chercheurs... ». Vraiment le défaut de la qualité autant que la qualité du défaut.

### Chasse gardée

Le Fonds national suisse est, ce trait fut souvent souligné, une fondation de droit privé. Seul au monde à connaître ce statut, « Sonderfall ». En réalité 99 % des ressources sont fournies par la Confédération (où donc les largesses des industries suisses, premières bénéficiaires, indirectes, des travaux achevés et de la formation des chercheurs ?). De surcroît, la Confédération surveille l'affectation des crédits dont le montant excède deux millions. Et pourtant le Fonds se veut de droit privé. Il ne rend compte de sa gestion qu'à lui-même; il ne reçoit d'ordres de personne; il ne supporte aucune ingérence. Toujours la même excessive et abusive conception de la liberté académique. A partir de 50 millions l'an (ce sera bientôt plus, le double), il serait normal pourtant qu'une institution financée de la sorte par la collectivité, accepte, non de recevoir des ordres, mais d'être confrontée avec d'autres exigences nationales et soumise à discussion publique.

Cet état d'esprit se reflète aussi dans un certain autoritarisme de l'institution. Deux exemples. Chaque année, un rapport donne le détail des travaux subventionnés. Seuls les noms des professeurs y figurent. Sous leurs bannières sont dissimulés les noms

de nombreux jeunes chercheurs, assistants, collaborateurs, qui prennent une part primordiale à la recherche. M. de Muralt lui-même constate : « L'observateur de l'extérieur ne se rend pas compte du nombre de jeunes chercheurs employés par les bénéficiaires de subsides à la réalisation de leur programme de recherche, et qui sont ainsi encouragés ». Admirez la chute paternaliste de la phrase !

Enfin, dans sa conception d'encouragement des structures universitaires, le Fonds prolonge les défauts mêmes de l'université. Il ne permet guère de corriger la rigidité des structures des hautes écoles, puisque la recherche dépend des professeurs en place.

La modestie du Fonds le mettait à l'abri de la mythologie. Mais, paradoxalement, l'autoritarisme, le paternalisme, l'absence de discussion publique a laissé champ libre à de nuisibles imageries. Toutefois, cette critique est à écrire au passé. Le Fonds a pris un tournant avec l'accession à la présidence de M. Reverdin.

### Le successeur

M. Olivier Reverdin, dans une conférence qu'il prononça à Genève sous les auspices du Centre de perfectionnement des cadres (« Journal de Genève », 21 mars) a défini le nouveau style.

- pratique intensive de recherche, à l'américaine; M. Reverdin parle souvent produit national et comparaison internationale dont le Ciel préservait M. de Muralt.
- rupture avec le système de l'aide sélective. « L'inconvénient du système des requêtes était qu'il encourageait des faux chercheurs à vouloir se cantonner à la lisière de la vie active, alors qu'ils n'apportaient rien de valable à la recherche ».
- Orientation, planification. « Il (le Fonds) répondait aux requêtes. Il va être obligé dorénavant de planifier davantage et d'avoir une véritable politique ». Qu'en pense son prédécesseur ?

On peut s'étonner qu'un tournant aussi brusque n'ait pas fait l'objet de discussions larges au sein du Conseil de fondation. Quels seront les critères du choix ? M. Reverdin ne l'a pas dit. Il semble juger que la physique est trop vorace; c'est la seule indication.

La discussion étant désormais ouverte, quelle politique ? De ce point de vue, nous aimerions poser quelques jalons.

## III. Quelle politique ?

### L'orientation

A partir du moment où la science prend une place décisive dans la vie nationale, qui peut contrôler les savants ?

L'Etat ? Il n'en a ni la compétence, ni l'autorité. Son rôle est, en revanche, d'imposer une limite aux exigences financières; il sait quels autres besoins collectifs doivent être satisfaits. Les savants eux-mêmes ? En général, ils appliquent le principe du donnant donnant et se ménagent réciproquement.

Un vaste conseil représentatif de tous les milieux ? Ces faux parlements, réunis pour de solennelles assemblées annuelles d'enregistrement sont aussi passifs que des assemblées d'actionnaires.

Alors ? La réponse ne se trouve pas sous les pas d'un cheval. On peut imaginer des confrontations, sous forme restreinte et pas nécessairement bruyante, entre savants et milieux proches ou étrangers à la recherche. Entre jeunes chercheurs et « patrons », entre industriels et chercheurs, ou politiciens, ou travailleurs, ou enseignants, non pour contrôler le travail fait, mais pour affronter les mentalités, pour questionner. Ce type de confrontation avec les jeunes chercheurs serait d'autant plus facile à assurer qu'ils

sont organisés, dans ce but même, en une « Association suisse des jeunes chercheurs ».

On peut concevoir du moins des formes nouvelles de discussion, qui ne seraient ni de type parlementaire, ni de caractère hiérarchique. Ce serait du moins un objet prioritaire de recherches.

Remarque essentielle, la Recherche en tant qu'institution refuse de se saisir elle-même comme objet de recherche<sup>3</sup>.

### Le mythe de l'unité

C'est un lieu commun que de prétendre que les sciences humaines apportent un supplément d'âme aux sciences physiques. M. Claude Roulet, dans des articles pertinents, (« L'Impartial », 6, 7, 8, 10 février 1968) a souligné l'hypocrisie de cette prétention. Les physiciens ne lisent pas les théologiens; ni les biologistes, les juristes. Il n'y a même pas compensation au niveau collectif. Il serait au contraire utile pour combattre la mythologie de démontrer qu'il n'y a pas une recherche, mais des recherches spécifiques. A partir de là se créeraient des regroupements; significatif, dans les travaux subventionnés par le Fonds, le petit nombre de recherches interdisciplinaires, comme à l'université.

Le rôle des sciences humaines serait, tout particulièrement, de permettre à la recherche de mieux se définir.

### Situations

La recherche ne tend nullement à se situer dans la vie nationale; et ce refus se manifeste de deux points de vue.

Pas (ou peu) de travaux sur la réalité politique suisse. On n'oublie pas que l'étude du professeur Meynaud sur les partis vaudois ne fut pas jugée digne du Fonds; rien sur la classe dirigeante suisse, les industries suisses; rien sur la recherche privée suisse. Les savants, en dépit de l'apport des sciences humaines, semblent considérer qu'ils vivent dans un monde abstrait, hors du temps et de l'espace. De même, pas (ou peu) de travaux sur l'apprentissage des connaissances, sur l'enseignement, sur la préparation de ceux qui seront peut-être des chercheurs. Pas d'intérêt pour la pédagogie. Croit-on qu'un beau jour, les nouveaux chercheurs surgiront des fonds obscurs des scolarités inférieures pour être promus dignes d'assister les dieux de l'Empyrée ?

Il est frappant de relever que les « jeunes chercheurs » pour éviter que le savant se coupe de ces réalités nationales souhaitent que les chercheurs scientifiques soient étroitement associés à l'enseignement, qu'ils aient à faire connaître la nature de leurs travaux.

### Philosophie ?

La recherche n'accepte pas de confrontations; elle ne se définit pas elle-même; elle ne se situe pas dans la vie nationale; peut-on lui demander de tendre à une synthèse des recherches, de philosopher ?

Certes, requête N° 4135, un ouvrage de F. Gonseth : Mise au point d'un nouvel ouvrage intitulé « La philosophie de la recherche ». C'est tout. (Et nous ne parlons pas, bien sûr, des théologies de la recherche).

Le cours nouveau que M. Reverdin désire imprimer à la recherche tient pour l'instant en des mots : choix, priorité, politique, etc.

Qui donnera un contenu à cette politique ?

Si la recherche, en tant qu'institution, ne travaille pas à se situer, à se définir, à se mettre en cause elle-même au lieu de se poser comme une entité abstraite, comment ferait-elle une politique autre que celle que dicte la succession des présidents du Conseil de la recherche ?

<sup>3</sup> Seule exception, une commission Jöhr de planification; mais apparemment son travail est avant tout budgétaire.

# Le prix d'un journal

Les responsables du nouveau journal alémanique « Neue Presse » jouaient récemment à « Questionnez, on vous répondra » devant les clubs de publicité de Zürich et de Berne.

Les questions-réponses ont apporté quelques renseignements intéressants.

La préparation du numéro un a coûté 500 000 francs. C'est une agence de publicité qui a été chargée de trouver (c'est compris dans les 500 000 francs) le titre qui se vend, les caractères d'imprimerie qui se lisent, l'en-tête accrocheuse. Curieux ces éditeurs qui dépensent la grosse somme pour que des publicistes leur trouvent un titre ! Pourquoi donc engagent-ils des journalistes ?

Compte tenu des investissements, un numéro de douze pages, pour être rentable, devrait contenir quatre pages de publicité et être vendu à 100 000 exemplaires.

« Neue Presse » n'a atteint ni ce volume de publicité, ni cette extension du tirage. Pour l'instant, il coûte. Ses responsables comptent sur une période de lancement de plusieurs années. « Neue Presse », issue des œuvres du « Tagesanzeiger » et de la « National Zeitung », se dit capable de résister. Ses promoteurs admettent que le lancement représente un investissement de plusieurs millions. Ils affirment pouvoir aller jusqu'à 10 millions, si nécessaire.

Les millions ne suffisent pas à eux seuls : il faut une formule. D'après Peter Ubersax, son rédacteur en chef, « Neue Presse » ne peut satisfaire le lecteur qui désire être complètement informé, qui devra recourir à sa feuille traditionnelle (« Leibblatt »). « Neue Presse » prétend échapper au style boulevardier en consacrant deux pages quotidiennes aux questions culturelles. Toute « première » importante, où qu'elle ait lieu en Suisse, fait l'objet le lendemain d'une critique.

A l'origine « Neue Presse » était fier d'être l'un des seuls journaux qui sortent à midi; mais pressé par la concurrence, il deviendra comme « Blick » un journal du matin.

Malgré les millions, malgré la « culture », il se cherche encore et cherche son public. Ce n'est pas étonnant à partir du moment où un journal n'est pas conçu comme un moyen d'expression, mais comme un produit commercial.

# Le colloque d'Amiens

En France, les réformes scolaires ne sont pas débattues, bruyamment par les étudiants seuls, mais originalement par les enseignants eux-mêmes. Ce rôle est assumé notamment par l'Association pour l'expression de la recherche scientifique, dont Mendès-France fut un des fondateurs. Il y a plus d'une année, le colloque de Caen (novembre 1966) fut consacré à la réforme de l'université. Les thèses adoptées, que nous avons citées dans D.P., ont largement circulé; les associations d'étudiants et de chercheurs s'en sont souvent inspirées, depuis, en Suisse aussi.

Cette année, à Amiens (début mars), le sujet était : « La formation des enseignants et la recherche en éducation ». Ce colloque eut l'originalité de grouper et d'unir des enseignants de tous les degrés : doyens, professeurs du supérieur, du secondaire, directeurs d'école normale, instituteurs.

Le fait, en lui-même, mérite d'être signalé. A quand, une pareille confrontation en Suisse romande ?

Nous aurons l'occasion de revenir sur les thèmes de ce débat. Pour cette note, deux brèves citations de deux interventions (« Le Monde », 17-18 mars).

M. Lichnerowicz, collègue de France :

« Notre pays est atteint d'un véritable délire notateur. Dans la plus grande partie du monde on note de 0 à 5 points entiers. Notre notation traditionnelle de 0 à 20, agrémentée de quarts de points est démentielle. Si aujourd'hui la décision était prise de noter de 0 à 5, un premier pas modeste mais efficace et simple serait fait dans la bonne voie : chaque maître ne serait plus conçu, ne se concevrait plus lui-même comme un mauvais ersatz de balance de précision ». M. Bouloche, ancien membre de l'éducation nationale, constate :

« ... la part dérisoire que l'éducation nationale affecte à la recherche concernant ses propres activités. Il a été dit et répété qu'une grande entreprise qui y consacrerait une fraction aussi minuscule de son budget irait immanquablement à la faillite ».

# Un groupe de citoyens radicaux réclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Nous publions ci-après le texte intégral de la pétition qui a été lancée par un groupe de citoyens radicaux :

« Attendu :

que l'usage et la manifestation des cultes doivent être laissés à l'appréciation de la conscience, que ceux qui emploient les ministres doivent payer leurs services,

que les cultes étant libres dans notre République, il est manifestement illogique et illégal de faire payer à ceux qui n'ont recours qu'à un seul ou qui n'en veulent suivre aucun, des frais qui doivent tomber à la charge spéciale des croyants,

Attendu :

que le ministère du prêtre doit être un apostolat, et que l'apostolat ne peut s'exercer que par l'abnégation de soi-même,

que les traitements payés par l'Etat aux membres du clergé officiel donnent lieu à un abus qui doit enfin cesser,

Attendu :

que les journalistes, les écrivains et tous les propagateurs de lumières ne reçoivent aucune subvention de l'Etat,

Le Grand Conseil décrète :

1. Le budget des cultes est supprimé,
2. Le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un rapport et, s'il y a lieu, des propositions pour régler la position de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise,
3. Le présent décret sera soumis à l'approbation du peuple ».

Cette pétition date, il est vrai, de 1868, et fut soumise au Grand Conseil de Neuchâtel. Un ami libre-penseur l'a recherchée. Elle a son actualité du moins dans le canton de Vaud, où l'on a appris avec étonnement que la solution propre à corriger l'actuel et injuste statut des catholiques vaudois serait de mettre le traitement des prêtres à la charge de l'Etat, avec référence à l'échelle des traitements des fonctionnaires !

# Geigy-Contraves

Le président du conseil d'administration de Geigy, M. Louis de Planta, a exposé devant les actionnaires quelques points de la politique de l'entreprise qu'il dirige.

Il a notamment exigé le maintien des facilités fiscales actuelles (qu'il nomme politique fiscale raisonnable) et un assouplissement des restrictions de main-d'œuvre. Il l'a fait sur un ton de chantage caractéristique. Nous citons d'après la « Tribune de Lausanne » : « Le transfert de la production et aussi des laboratoires de recherche à l'étranger peut avoir des conséquences économiques pour la Suisse tout entière. Il s'agit de choisir entre la conservation de la direction effective du groupe à Bâle ou sa transformation progressive en une simple administration de holding. Dans ce dernier cas, les répercussions à longue échéance se traduiront par une diminution des impôts versés en Suisse et une baisse des revenus, donc de l'épargne privée et des impôts privés. »

Joli texte pour illustrer une étude sur les groupes de pression.

En ce qui concerne la collaboration de l'entreprise avec d'autres maisons, on est surpris par les propos suivants. Nous citons, encore :

« L'entreprise est prête à collaborer dans des domaines particuliers avec d'autres maisons, dans la mesure où une telle collaboration favorise, à longue

échéance, l'emploi plus rationnel des moyens disponibles. M. S. Koechlin, directeur, a du reste rappelé l'effort entrepris en commun dans le domaine de l'électronique médicale par la filiale américaine de Geigy et Siemens. Le contrat porte sur la vente de certains appareils aux Etats-Unis. Depuis, des entre-preneurs ont eu lieu en Suisse avec Contraves, afin d'étudier les possibilités industrielles données aux deux maisons dans ce même département. »

On voit sans peine que Contraves peut apporter son expérience dans la recherche électronique à Geigy. Mais en échange ? Contraves est, dans la holding Bühler, spécialisée dans la fabrication d'armement. Il serait étonnant qu'elle s'intéressât à l'électronique médicale et à l'amélioration de la santé humaine; mais de la chimie à l'armement, le saut n'est pas grand. Il a été franchi partout depuis longtemps. Contraves s'intéresse-t-il aux armes chimiques ou cherche-t-il simplement à diversifier sa production et à développer son secteur civil ?

La direction de Geigy en a dit trop ou trop peu.

# Les Grands

L'indice boursier de la Société de Banque suisse repose sur 64 sociétés anonymes. En fait, 18 sociétés, à elles seules, dominent la bourse. La S.B.S. récapitule en quelques chiffres révélateurs.

En 1967, 596 millions furent distribués par ces 64 sociétés.

La tranche du groupe Nestlé fait 90,8 millions. Avec les « quatre » de la chimie et les « quatre » grandes banques, soit avec 9 sociétés, on obtient le 50 % des dividendes distribués. Avec les 5 principales entreprises de l'industrie des métaux, avec les trois grandes compagnies d'assurance, avec Swissair, 18 sociétés versent les trois quarts des dividendes alloués.

Ce sont (à une exception près, von Roll) les entreprises qui figurent dans la liste des sociétés qui nous permettaient d'identifier quelques têtes de la classe dirigeante suisse. Un classement, par dividendes, donnerait donc des résultats identiques à ceux que nous avons obtenus.

# La classe ouvrière suisse

Il arrive que, dans des exhortations diverses, on fasse appel à la classe ouvrière suisse, comme si elle était majoritaire et capable, par les voies démocratiques du suffrage, de prendre le pouvoir.

Mais dans les entreprises à caractère de fabrique, on compte deux travailleurs étrangers pour trois travailleurs suisses.

Il vaut donc la peine de donner les chiffres pour mieux faire comprendre ce qu'est la classe ouvrière « suisse » dont on regrette le sommeil civique :

Groupes économiques	Etrangers en % des personnes occupées	
	1960	1966
Alimentation	19,8	41,2
Spiritueux et autres boissons	10,6	27,9
Tabacs	19,1	39,5
Textiles	36,2	52,6
Habillement	42,8	63,2
Bois et liège	24,7	38,3
Papier	18,3	37,0
Arts graphiques	13,2	23,8
Cuir	31,7	51,3
Caoutchouc, matières plastiques	28,1	44,9
Industrie chimique	9,6	21,5
Terres et pierre	37,8	51,7
Métaux et machines	25,2	39,1
Horlogerie et bijouterie	7,6	24,5
Autres groupes économiques	12,2	24,5
Total	24,1	39,1

Ce n'est que dans la mesure où ils sont fortement syndicalisés que ces travailleurs étrangers peuvent peser sur la vie suisse.

Ici le syndicat apparaît comme l'indispensable courroie de transmission.